

### EDI'TAU: La Parole à Roland Parreau!

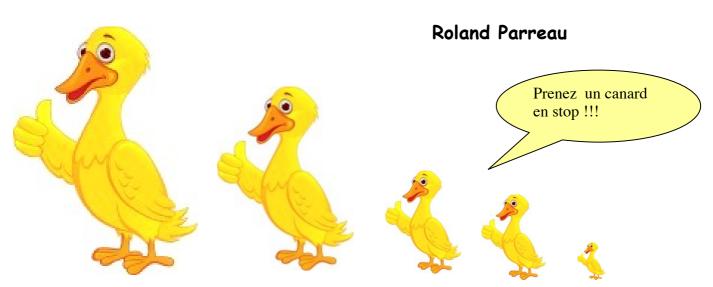
Si le Coin-coin ouvre son grand bec c'est pour vous souhaiter une bonne année 2013. C'est pour vous proposer non pas une fin du monde mais le début d'un nouveau. Un monde qui ressemblerait à celui-ci, celui qu'on vit aux Cabanes. Un monde où on pourrai essayer de se voir plus souvent, malgré le boulot, le mauvais temps, les journées qui sont courtes, les semaines qui sont longues, les week-ends fatigués, ect....

Si le Coin-coin ouvre encore son bec, c'est que nous continuons à croire que les voisins c'est une chance d'en avoir, et que nous pouvons encore boire un coup ensemble à la prochaine occasion.

Comme les canards cancanent, le Coin-coin vous souhaite une autre année plus solidaire, pour mieux partager notre espace de vie, plus de sourires et de bons jours, plus d'échanges, dans notre quotidien (qui nous encourage à l'inverse).

Si le Coin-coin ouvre son grand bec c'est pour vous proposer de venir l'ouvrir avec lui chaque fois que l'on se rencontre!

#### Bonne année 2013 à tous les Cabaniers!



### Hommage à jacques NOZERAN

### Une grande figure des Cabanes vient de nous quitter!

Jacques Nozeran, Cabanier de la première heure , va laisser un vide béant dans notre quartier : celui qui se promenait avec son oie en guise de toutou , qui apprivoisait des pies et savait apostropher l'un ou l'autre d'un tutoiement rigolard, ne sera plus là telle une sentinelle offrant « ses » Cabanes au promeneur.

Nous avons tellement apprécié l'homme et le personnage, engagé, présent et participatif dans la vie locale.

Il fallait voir comment son bon sens implacable, auquel s'ajoutait une touche d'humour malicieuse, pouvait clouer le bec aux « savants » lors des réunions publiques!

Jacques avait le sens de la formule qui fait mouche et savait faire avancer la réflexion à l'aide d'une idée si simple que personne n'y avait seulement pensé!

Nous n'oublierons jamais sa gentillesse et son grand respect de l'autre, et nous tenons à assurer son épouse et ses proches de tout notre soutien ainsi que de la part que nous prenons à leur peine.

Adiou, collega Cabanier! Tu t'en vas donc pour d'autres migrations, en suivant ces oiseaux qui chérissais tant!

En son souvenir , essayez de dire rapidement ces phrases et vous aurez l'impression de parler une langue style 'russe », faites bien les liaisons.

« La Pie niche haut, l'oie niche bas

Mais où l'hibou niche t'il?

L'hibou niche , ni haut , ni bas

L'hibou niche pas »



## 

Le VIDE GRENIER AUX CABANES DU SALAISON 2012

### Cette année, il a eu lieu le SAMEDI 19 mai 2012

En compagnie de l'école de musique de Mauguio que nous remercions vivement

Merci à Mats de nous avoir fournis l'eau et l'électricité.

2/3 des cabaniers ont participé encore cette année sur 70 exposants.

À cette occasion, l'association a construit des toilettes sèches (coût de revient 60 euros) ce qui a été apprécié par les participants et les visiteurs. (voir plus loin comment construire un toilette sèche et le principe)

### Quelques photos pour illustrer cette belle journée



L'école de musique à l'heure de l'apéro



Les jeunes des cabanes en pleine action! mais où sont les filles?,,,,



Le coin du déjeuner .



# Fête de la Sainte Eucelle

Cette fête remplace le pot de Noël et la galette des rois que nous organisions les années précédentes



### À la Sainte Luce, les Cabanes ça pulse!

Cette fête a eu lieu le mercredi 12 décembre 2012.

« A La Sainte Luce (13 décembre), les jours font un saut de puce » dit le dicton, car, astronomiquement, c'est dès cette date que les jours rallongent, avant même le solstice, comme l'avaient remarqué les Anciens!

S'inspirant des anciennes célébrations de ce retour à la lumière, l'association des Cabanes du Salaison a proposé une soirée conviviale et festive célébrant ce retour de la lumière!!

Un défilé « style retraite aux flambeaux » sur la route des cabanes entre le pont vert et la Pointe (avant la barrière).

Les enfants ont reçu chacun un lumignon, tandis que les musiciens de BALANDRAN (vus au carnaval de Mauguio) portaient sur leur costume des lumières multicolores.

À l'arrivée, leurs jongleurs ont fait virevolter flammes, bulles de savons et paquets cadeaux !

La musique impulsa le renouveau : Chants de Noël occitans partagés avec le public, mouvements primitifs de sax, et volés de cloches rituelles, accompagnent les fifres qui réchauffent les places.

La lumière est un luxe qui repeint le paysage enneigé! C'est la féérie! Faits et ris! Une quarantaine des personnes se sont réunis(dont la moitié des cabaniers) lors de cette manifestation. Le froid était au rendez vous également. Du coup, le chocolat chaud a eu un vif succès ainsi que le vin blanc chaud dont nous vous mettons les recettes en suivant.

Recette vin blanc chaud des cabanes

(nous l'avons inventé en s'inspirant de recettes traditionnelles)

5l de blanc bio du domaine « FOLLE AVOINE »

400gr de cassonade

2 citrons en tranches et 2 oranges en tranches

4 clous de girofle et 5 bâtons de cannelle

Recette du chocolat chaud traditionnel

6 plaques de 100 gr de chocolat noir bio pour 5 litres de lait 1/2 écrémé bio, et 300 gr de sucre maxi. . Faire fondre doucement le chocolat dans un peu de lait en remuant avec une cuillère en bois. Ajouter le lait p.etit à petit et le sucre. Dègustez.



### Fête des voisins Fête des voisins

La troisième fête des voisins organisée par l'association en partenariat avec la mairie n'a pas attiré une foule importante.

La date du 8 juin est sans doute responsable : trop tard peut être.

Il faisait chaud et les pique-niques à la plage font la préférence des cabaniers!

La vingtaine de personnes présentes ont tout de même chanté, dansé et mangé les spécialités de chacun.

Cette année, elle aura normalement lieu le vendredi 31 mai 2013.

Un repas à thème sera proposé : noir et blanc ; rouge et noir par exemple, poissons , concours de grillades !!!!

Peut être avez vous des propositions ????????

N'hésitez pas à donner vos idées ............. La boîte aux lettres , place Marius Olive est toujours à votre disposition

## le com com de l'environnement

Les toilettes sèches : quézzako ????

Mais qu'est-ce que c'est, une toilette sèche?

Non, ce n'est pas le trou au fond du jardin de nos grand-parents. Une toilette sèche se différencie d'une toilette à chasse d'eau par le simple fait qu'elle n'utilise pas d'eau. À la place, on recouvre les déjections d'une litière sèche carbonée.

Tout ce qui est disponible localement convient : sciure de bois, copeaux, paille ou foin séché et broyé.

C'est simple, propre et sans odeur.

### Pourquoi utiliser une toilette sèche?

Parce que c'est chimiquement logique!

Nos déjections sont surtout constituées d'azote, de phosphore et de carbone. Ces éléments ont des cycles terrestres, c'est à dire que leur recyclage doit être réalisé par compostage afin d'être rendus à la terre pour l'enrichir. Mêler les déjections (humaines ou animales) avec l'eau est une erreur et un non-sens écologique sans précédent.



### Parce que l'eau est précieuse, qu'il faut mieux l'utiliser et la protéger

C'est de l'eau potable qui est utilisée à raison d'une moyenne de 40 : litres/habitant/jour pour "chasser " nos déjections. Cette mauvaise gestion de la matière organique est à la source de bien des problèmes : épuration lourde et peu efficace (60% de la charge des eaux à épurer provient des toilettes ), dégradations des écosystèmes aquatiques et des

eaux souterraines, manque à gagner désastreux pour les sols. La toilette sèche n'utilise pas d'eau et après compostage de la litière, rend au sol la richesse qu'il nous donne.

### Tiens, et pourquoi pas une toilette sèche chez vous ?

Il suffit d'encadrer confortablement un seau et de se procurer de la matière sèche fine et carbonée qui sera utilisée comme litière après chaque usage.

#### CELA NE SENT PAS :

Versée en quantité adaptée, la litière carbonée bloque les fermentations anaérobies et permet le démarrage du compostage. La sciure est la matière carbonée la plus adaptée.

Quand la toilette est pleine, le vider sur le carré à compost, avec les épluchures de légumes et les déchets du jardin. Une fois plein, le tas de compost est disposé en andain en alternance avec de l'ortie, de la consoude et du fumier animal et recouvert de paille. Laisser mûrir un an et s'en servir au potager ou aux pieds des arbres ou des fleurs.

### Comment construire des toilettes sèches ????





Quelques planches et un peu de bricolage !!!!

Pour dehors ou à l'intérieur.



### Chats des cabanes : nous les aimons

Ils sont 17 chats en bonne santé, magnifiques, les femelles sont stérilisées par la mairie. \* Certaines personnes les nourrissent et souhaiteraient que les gamelles pleines de croquettes et d'eau ne soient pas renversées.

MERCI pour ces personnes et les chats



### \* site http://www.mauguio-carnon.com/1-39117-La-sterilisation-des-chats-libres.php

### La stérilisation des chats libres

### Campagne de stérilisation chats libres

La campagne de stérilisation des chats errants préalable à la remise sur site se poursuit sur la commune...

La municipalité poursuit son action de gestion raisonnée et organisée de la population féline errante sur son territoire. En effet, des chats "non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien vivant en groupe dans les lieux publics" au sens de l'art. L 211.27 du code rural sont présents et nombreux sur la commune.

Rappelons que la méthode choisie est celle de la **stérilisation avec remise sur site** préconisée par Vétérinaires Pour Tous (VPT34) parce qu'efficace, humanitaire et économique.

En effet, celle-ci aboutit à de petites populations répertoriées de chats stérilisés dont le suivi permet de réguler de manière satisfaisante la prolifération de ces animaux sur le territoire.



### Appel à participation

La municipalité fait appel à des bénévoles melgoriens et carnonnais pour participer ponctuellement à la capture de ces chats "libres" (sans famille) tout au long de l'année.



### UNE HISTOIRE DE POUBELLES : il était une fois......

Depuis que les poubelles place Marius Olive, chemin de la Partègue et chemin Louis Roux ont été remplacées par une seul lieu ou jeter nos déchets, nous constatons l'échec de cette mise en place.

Nous avons gagné une poubelle pour le verre, une poubelle pour les papiers, une pour les contenants plastiques (oui !!super !!! enfin les cabaniers peuvent trier !!!!!!!), mais nous avons perdu la propreté de cet endroit, et son accessibilité est chaque jour un peu plus compromise (du fait des ornières dans la boue).

Des personnes inciviles jettent leurs poubelles n'importe où, ratent le container, déposent des objets qui n'ont rien à faire à cet endroit ......

Nous pouvons voir des pneus , des meubles décarcassés, des cartons, des batteries ; des vieilles poëles...des grosses poubelles qui ne rentrent pas dans le container...... De plus, le nombre de véhicules qui s'arrêtent pour jeter les poubelles y compris le camion qui les vide, ont fini par créer une zone boueuse qui devient impraticable.

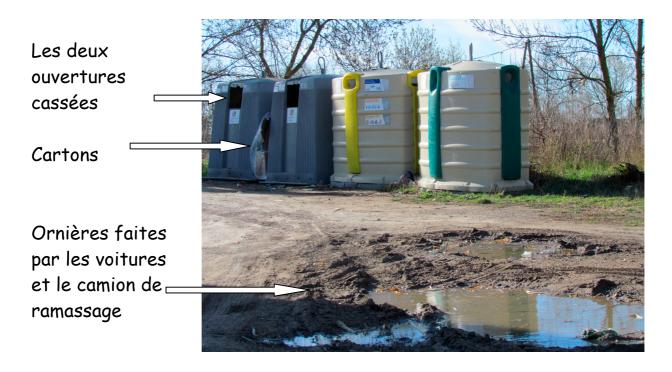
Bref l'entrée du « site remarquable des cabanes du Salaison », avec un panneau d'information, avec un banc pour se reposer ou simplement admirer le coin, est un vrai dépôtoir, insalubre, inaccessible et polluant.

D e plus beaucoup des cabaniers se plaignent de cette situation , non seulement parce que personne n'a été consulté par ce changement de place, parce que cela donne une image relativement « négligée » du site et que cette état de fait se détériore encore de jour en jour. Pensons aussi aux cabaniers, qui n'ont pas de voiture, obligés de marcher un bon bout de chemin pour jeter leur poubelle les pieds dans la boue.

À travers cet article, nous sollicitons la Communauté du Pays de l'Or pour réfléchir ensemble à des réponses appropriés à ces problèmes.

On a presque envie de chanter

« Derrière chez moi devinez quoi qui y'a !!!!!! »



Photos prises dimanche 3 février 2013, pas trop de détritus en dehors ce jour là

De nombreux détritus (papiers, bouteilles, autres...) par contre, jonchent le sol au pied du panneau d'information et du banc.

As t-on vraiment envie de s'arrêter là pour apprécier le site et sa tranquillité ?????

Par Sardinadine







### Photo prise le 12 février 2013

Dans la suite de nos réflexions sur les poubelles, voici une photo qui laisse la place à plusieurs hypothèses concernant le cabanier qui a occasionné cette scène:

- soit c'est un ancien basketteur qui a perdu la main et a raté le "panier"!!
- ➡ soit c'est un nain qui n'est pas arrivé
  à la hauteur de la bouche de la poubelle
- soit c'est un distrait, comme ceux qui font pipi à côté de la cuvette
- ➡ soit c'est un esthète qui trouve que ses ordures sont bien « ploubelles » quand elles sont apparentes
- ➡ soit: « chacun ajoutera sa version »--

par Gaëtan de l'or

# Le coin coin des compte-rendus

### I-Compte- rendu réunion COPIL NATURA 2000 (janvier 2013)

Cette réunion organisée par le SYMBO, syndicat mixte de l'étang de l'or, où l'association a été invitée, présentait la synthèse des actions menées en 2012, dans le cadre de la charte Natura 2000.

J'ai pu voir un film sur les chauve souris très impressionnant où une naissance de bébé chauve souris a été filmé.\*\*

J'ai pu entendre et écouter que :

(source lettre info des sites natura 2000, janvier 2013)

Le 29 septembre 2012, les 9 associations de chasse locales signent avec l'Etat la Charte Natura 2000 des sites "Etang de Mauguio".

Cette journée, qui a réuni plus de 80 personnes, marque l'engagement des chasseurs pour la conservation de la biodiversité et leur adhésion à des pratiques respectueuses des ressources naturelles. Elle fut également l'occasion d'inaugurer les travaux réalisés par l'Association de Chasse Maritime de l'étang de l'Or dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur la réserve de St-Marcel, lieu où était organisée la manifestation.

Les aménagements à la pointe du Salaison prévus dans le cadre du programme LIFE LAG'Nature, pose d'une clôture en bois et de panneaux d'information, se sont achevés en début d'année. Ils ont été inaugurés en février 2012, en présence du Symbo, maître d'ouvrage de l'opération, et de la commune de Mauguio, partenaire.



Dans le cadre de la lutte contre les ragondins, 900 ragondins ont été capturés et tués soit d'un coup de gourdins quand ils sont piégés dans une cage soit au fusil par des chasseurs agréés. Les ragondins font de gros dégats sur les berges mais également dans les cultures (melons entre autres).

Les golfeurs se plaignent également que ces « bestioles » font quelques trous supplémentaires dans leur terrain de jeu. (un peu d'ironie ne nuie pas)

Plusieurs plaquettes d'information ont été réalisées; sur les plantes envahissantes, sur la régulation des ragondins, sur les oiseaux, sur la protection et labels, sur la cistude (tortue locale)....Pour plus d'information, vous pouvez consulter les plaquettes et les lettres d'information soit sur le site du SYMBO soit en allant les chercher à la mairie ou au siége du SYMBO.

\*\*À propos des chauve souris, le département propose aux habitants volontaires de mettre en place des abris à chauve souris, notamment pour la pipistrelle. Il y a une charte à respecter si on s'engage à installer un ou des abris. Le SYMBO sert de relais pour la distribution de ces abris. Si vous êtes intéressés, il suffit de contacter le SYMBO.

Vous pouvez également consulter le site du conseil général ou le site de l'association qui donne les liens.





- 1- Pipistrelle commune
- 2- Pipistrelle de Kuhl
- 3- Pipistrelle de Nathusius
- 4- Pipistrelle Soprane ou Pygmée Voir dépliant du conseil général.

Contact : Rodolphe Majurel 0467675913

Mail: rmajurel@cg34.fr

Lors de cette journée, j'ai également été informé qu'une réunion avec le préfet allait avoir lieu le 4 février concernant le problème (qui n'en ait plus un ici) de la cabanisation.

De SARDINADINE

### III- Compte rendu de l'assemblée générale du 2 février 2013

Le Conseil d'Aministration a informé en tant voulu que l'assemblée générale ANNUELLE ORDINAIRE se déroulerait le samedi 2 février au domicile de la présidente, le lieu d e l'AG étant « tournant », en fonction des disponibilité de chacun .

Une douzaine de personnes étaient présentes sur 32 familles adhérentes.

La présidente accueillie les participants puis présenta tour à tour le bilan moral et financier de l'association, qui ne soulevèrent aucune objection et furent approuvés à l'unanimité.

Les manifestations de quartier organisées en 2012 ont eu l'aval des présents qui en souhaitent la reconduction et le développement.

En outre, elle évoqua sa participation à la récente réunion du SYMBO, sachant que l'association y est conviée à chaque fois. A cette occasion, la discussion dévia sur la réunion de la Commission Départementale de Lutte contre la Cabanisation (voir compte rendu cijoint).

Ensuite furent discutées les questions diverses, en un échange passionné, mais toujours courtois et respectant la parole de chacun.

A savoir: le problème des dépôts d'ordures au point de collecte : nous rappelons que pour les encombrants , il y a une procédure particulière , précédemment présentée dans le Coin Coin, pour les végétaux, cartons, ferrailles , électroménager et tout-venant ne rentrant pas dans la composition des sacs d'ordures ménagères , il est impératif de les trier à la déchetterie, route de Lunel, et lire par ailleurs le papier de la présidente à ce sujet.

De même, nous allons demander à la mairie d'installer de petits containers intégrés au site et disposés le long des chemins de promenade afin que les passants ne soient pas tentés de laisser tomber leurs emballages et autres détritus sur les voies de passages et devant les maisons.

Le problème des ornières sur ce lieu ainsi que sur tous nos chemins a été évoqué avec projet d'un courrier à la mairie demandant la stabilisation de toutes les voies en question (encore que se pose à nouveau la question d'éclaircir si le certains chemins sont toujours privés ou devenus municipaux.)

Puis, l'assemblée procéda à l'élection du Conseil d'Administration qui vit l'entrée de plusieurs personnes nouvelles et se compose comme suit :

Cyrille Domingo, Jennifer Grailhes, Françoise Marlhens, élue secrétaire, Julien Tropis, Gilberte Carlier, Martine Augé, élue « vaguemestre », Corinne Amen, élue trésorière, Jean Michel Lhubac, élu vice-président et Nadine Le Blevec Ramade reconduite présidente.

Nous avons la satisfaction de revenir à un CA de 9 membres alors qu'il s'était réduit à une peau de chagrin, notamment à cause de plusieurs déménagements!

Les projets « vie du quartier » envisagés furent les suivants :

□ Refaire le vide grenier le 30 avril, assorti d'une grande nouveauté : un vide jardin,
avec échange de semences et de plantes, on en reparlera dans un prochain document.
□ Participer à la FETE DES VOISINS le 31 mai
□ Proposer un pique nique cabanier à la rentrée de septembre.
$\square$ Tenir une buvette le 30 novembre pour le vide grenier de Noël du pôle Jeunesse et
Vie des Quartiers qui nous sollicite en ce sens.
□ Et enfin, reconduire la FETE DE LA SAINTE LUCE, fête de la lumière qui annonce le
rallongement des jours en décembre.

Vous trouverez sur le site d'ici peu, les photos de l'édition 2012, ainsi que divers compte rendus évoqués ici.

Mais nous envisageons aussi des projets plus « structurels » : continuer le lobbying sur l'assainissement collectif et trouver des angles d'attaque, envisager des dossiers de demande de régularisation des cabanes, qui devront être faits individuellement, mais peuvent être portés collectivement par l'Association.

Chacun comprendra aisément que pour mener tous ces projets à terme il faut de l'énergie...et de la main d'œuvre, aussi, une fois de plus, nous invitons le maximum de cabaniers à se manifester, mettre la main à la pâte et adhérer, car ce n'est que le nombre qui donnera du poids aux actions.

La séance fut donc levée avec la satisfaction du devoir accompli dans la circulation libre et riche de paroles.

### II- Le vice- président de l'association s'est renseigné et voilà le compte rendu des ces investigations.

#### COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA CABANISATION :

Notre présidente ayant été informée d'une réunion le 4 février en Préfecture de l'Hérault,

visant à lutter contre la cabanisation, l'association a demandé au préfet l'autorisation d'y participer. La sous-préfète nous a téléphoné pour répondre qu'il s'agissait d'une réunion interne des services de l'Etat ainsi que des élus ayant signé la charte contre la cabanisation (maires, conseillers généraux, président d'agglo etc). Toutefois, sa disponibilité nous a permis de lui poser quelques questions.

Nous lui avons demandé ce que la loi recouvrait sous le terme de cabanisation, absent des dictionnaires et des textes de loi : il s'agit d'une construction érigée illégalement, sans autorisation, généralement sur un terrain non prévu à l'habitat (zone agricole, site protégé, site remarquable etc).

S'il existe des lois pour éviter la cabanisation, elles ne semblent pas applicables en l'état, car chaque case est particulier : DPM (domaine public maritime), bande des 100m (loi littorale), zone agricole etc.

La limite de la légalité concerne la pose d'un abri de jardin inférieur à 20 m 2.Par conséquent, l'installation de mobil home, chalet ou baraque en bois reste interdit.

A notre objection que les notaires acceptaient de signer des actes concernant des habitats illégaux, il nous est répondu qu'un notaire légitime une transaction mais qu'il n'est pas censé connaître la destination du bien (loisirs, habitat, remise etc); il assure ainsi la traçabilité du bien.

A notre objection que nous payons des impôts locaux , il est répondu que l'on paie un impôt du fait qu'on occupe un logement mais que ce n'est pas parce qu'on l'occupe qu'il est légal. Donc on paie le droit d'occuper un logement réputé interdit!

Nous retenons qu'elle évoque la possibilité de « régularisation » des habitats, en fonction de leur nature, du zonage dont ils dépendent, et de l'ancienneté de leur implantation.

Cette demande doit se faire auprès de la mairie ou de l'agglo (elle ne savait pas qui en avait la compétence).

Tout ça est bien confus et laisse une grande place à l'interprétation de la loi..

De Gaëtan de l'or





Le 21 mai 2012, Yoan est arrivé pour le plus grand bonheur des ses parents Lucie et Luc. Ses demi frères Erwan, et Grégoire eux également sont ravis.

Le 24 janvier 2013, Théodore est né pour la plus grande joie d'Anaïs et de Benjamin

Philippe vient s'installer pour produire des légumes en bio, route des cabanes, derrière la maison de la famille RAMADE.

Sa spécialité : la traction animale c'est à dire qu'il travaille son sol à l'aide d'outils tractés par un cheval. Vous en saurez plus dans le prochain coincoin.

Anaïs et Benjamin cultivent depuis deux ans 1,3 ha en agriculture bio ici aux cabanes et 1,5 hectares à Vendémian.

Ils produisent ici des pomme de terre , toutes sortes de courges et potirons, des haricots, des oignons, des échalotes, des poireaux, des aromatiques et tous les autres légumes ratatouille, salades, navets ....à Vendémian.

Ils vendent dans des magasins de producteurs et font quelques paniers.

Le jardin de Bentenac vous propose également des paniers à l'année. Site: www.bentenac.fr/jardin/index.htm; téléphone mobile: 06 82 10 53 06 Commandez votre panier et allez le chercher tous les jours de 10h à 12h. Vous pouvez visiter les ateliers en prenant rendez vous.



Pour le vide jardin qui aura lieu le 20 avril en même temps que le vide grenier,

### C'est comme un Vide grenier

Regardez dans vos placards à outils.

Pensez à tout ce qui pourrait servir à d'autres....

Chacun peut y échanger ou donner tout ce qui se rapporte au jardin et à la nature :

- Surplus de plants, de graines, boutures : pensez dés le mois de mars à commencer vos semis
- Pots de fleurs, jardinières, suspensions
- Livres et magazines de jardinage : pour donner et échanger des idées
- Outils de toute sortes : binettes, bêches, râteaux ... : A réparer, vieux ou cassés

### PENSEZ Y MAINTENANT. ET SI DES IDEES GERMENT DANS VOS TÊTES , CONTACTEZ MOI RAPIDEMENT

Nous pourrons organiser une réunion avec les volontaires.

Sardinadine 0686990843



Pour les personnes qui souhaitent nous rejoindre ,ci- joint un bulletin d'adhésion à déposer: (à recopier ou à découper)

- soit à l'adresse de l'association
- soit à la boite aux lettres de l'association, place Marius Olive

Si vous avez des messages à faire passer, des informations à donner, une annonce à éditer, je rappelle que le coin coin des cabanes est à disposition de tous.



### BULLETIN D'ADHESION Indiquez l'identité de tous les membres majeurs de la famille.

NOM:

TEL:

PRENOM: ADRESSE:

ADRESSE E-MAIL :

Déclare adhérer à l'association des cabanes du salaison verser ce jour la cotisation de 15 euros (par foyer)

Fait à Signature,

Le

à RENVOYER A L'ASSOCIATION DES CABANES DU SALAISON-MAUGUIO ROUTE DES CABANES 34130 MAUGUIO

Contact: La Présidente Nadine LE BLEVEC RAMADE

TÉL: 0467299548 MAIL: nadleb@wanadoo.fr

Site de l'association des cabanes du salaison : http://cabanes-salaison.com

L'adhésion vaut pour une famille(parents et enfants)

